

---

## Alerte météorologique en Loire-Atlantique

### Vigilance canicule niveau **JAUNE**

#### Activation par le préfet de la Loire-Atlantique du plan ORSEC vague de chaleur niveau JAUNE

---

##### Destinataires :

- Maires du département POUR ACTION

Météo-France a placé le département de la Loire-Atlantique en vigilance jaune pour le phénomène vague de chaleur à compter du mardi 22 août 2023 à partir de 12h. **Le préfet de la Loire-Atlantique, activera le plan ORSEC vague de chaleur niveau JAUNE à compter du mardi 22 août 2023 à 8h.**

##### Prévisions météorologiques (Météo France):

Le pic de chaleur est attendu à partir de demain, mardi 22 août et devrait se prolonger jusqu'au jeudi 24 août. Une baisse des températures devrait s'amorcer vendredi 25 août.

Mardi 22 août : température minimale (en fin de nuit de lundi à mardi) : 17 à 20°C

Mardi 22 août : température maximale (en fin d'après-midi) : 30 à 34°C

Mercredi 23 août : température minimale (en fin de nuit de mardi à mercredi) : 17 à 20°C

Mercredi 23 août : température maximale (en fin d'après-midi) : 32 à 36°C

Jeudi 24 août : température minimale (en fin de nuit de mercredi à jeudi) : 19 à 21°C

Jeudi 24 août : température maximale (en fin d'après-midi) : 32 à 36°C

Les températures de fin de nuit de jeudi à vendredi seront encore assez élevées entre 19 et 21°C, avant une baisse envisagée des températures maximales en journée de vendredi passant sous la barre des 30°C, puis ce week-end sous les 25°C.

##### Dangers possibles :

Chaque personne est concernée, même les sujets en bonne santé.

Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes isolées et les personnes en situation de handicap.

Les enfants sont également vulnérables

Les sportifs et les personnes qui travaillent dehors sont particulièrement susceptibles de se déshydrater ou de faire un coup de chaleur.

##### Consignes aux maires :

Il est demandé aux maires :

De consulter régulièrement la vigilance météorologique sur le site internet de Météo France ou via le répondeur gratuit de Météo France (05 67 22 95 00) ou encore sur les sites internet dédiés de leur choix pour se tenir informé des prévisions climatiques.

De prendre les mesures de prévention des risques adaptées au regard des dangers potentiels liés à cet événement.

***A titre d'exemple :***

*- Diffuser par tout moyen les messages d'alerte à la population et mettre en garde les organisateurs de manifestations sportives*

*- Rappeler la mise à disposition du registre nominatif recensant les personnes sensibles*

*- Communiquer la liste des îlots de fraîcheur disponibles sur leur commune via l'affichage ou le site internet.*

De relayer les conseils de comportements suivants auprès de la population :

*- En cas de malaise ou de trouble de comportement, appelez le 15*

*- La plateforme téléphonique nationale 0 800 06 66 66, activée du lundi au samedi de 9h à 19h du 1er juin au 15 septembre, appel gratuit depuis un poste fixe en France, permet de s'informer sur les recommandations à tenir en cas de fortes chaleurs.*

*- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.*

*- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladie chronique ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez-leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.*

*- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.*

*- utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon, essayer de vous rendre dans un endroit frais climatisé (grandes surfaces, cinémas) deux à trois heures par jour.*

*- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.*

*- Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau. Personnes âgées, buvez 1,5 L d'eau par jour et mangez normalement.*

*- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).*

*- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers, de couleur claire.*

*- Limitez vos activités physiques.*

**Informations et documents supports :**

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/>

<https://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques-pour-la-sante-au-travail/article/chaleur-et-canicule-au-travail-les-precautions-a-prendre>

<https://www.education.gouv.fr/recommandations-aux-directeurs-d-ecole-et-chefs-d-etablissement-pour-prevenir-les-effets-de-la-10454>